

## COLLOQUE 2019

# UNE FETE RESPECTUEUSE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

## COMPTE-RENDU

### LES THEMES DEVELOPPES

- Le contexte environnemental général et les enjeux du développement durable.
- Les pistes d'actions pour améliorer la situation et organiser une Eco-manifestation
- L'accompagnement des organisateurs par une collectivité dans leurs actions en faveur du développement durable
- Le développement durable à partir de 2020



CONSULTEZ [LE SOMMAIRE](#)

CONSULTEZ [LA SYNTHÈSE DES PRECONISATIONS](#)

# COLLOQUE 20219 : UNE FETE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

## SOMMAIRE

<b>SYNTHESE DES PRECONISATIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>L'EQUIPE DES INTERVENANTS.....</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION &gt; Pascal SCHULTZ .....</b>	<b>5</b>
<b>1. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL GENERAL ET LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE &gt; Pierre MULLER .....</b>	<b>6</b>
1.1. Présentation de Eco-Manifestations Alsace (EMA) .....	6
1.2. Eléments de contexte Agir pour l'environnement : une obligation réglementaire ou morale ?	6
<b>2. AGIR SUR SA MANIFESTATION : LES PISTES D' ACTIONS POUR AMELIORER LA SITUATION &gt; Pierre MULLER .....</b>	<b>7</b>
2.1. Agir sur sa manifestation .....	7
2.1.1 Agir sur les déchets .....	7
2.1.2 Agir sur les transports .....	8
2.1.3 Agir sur les intrants .....	8
2.1.4 Agir sur l'eau .....	9
2.1.5 Sensibiliser les publics .....	9
2.2. Organiser une Eco-manifestation.....	9
2.3. La charte des éco-manifestations .....	9
<b>3. EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT PAR UNE COLLECTIVITE : LE SM4 ET PISTES D' ACTIONS &gt; Juliette TOURON .....</b>	<b>11</b>
3.1. Présentation du SM4 .....	11
3.2. Comment le SM4 peut soutenir les manifestations ?.....	12
3.2.1 Des achats responsables .....	12
3.2.2 La communication.....	12
3.2.3 Le compostage .....	13
3.2.4 La réduction du gaspillage alimentaire .....	13
3.2.5 Sensibilisation et mobilisation .....	13
3.2.6 Vaisselle réutilisable .....	13
3.3 Exemples d'actions accompagnées ou réalisées par le SM4 .....	13
3.4 Conclusion : Petit pas par petit pas ... ..	14
<b>4. LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE A PARTIR DE 2020 &gt; Pascal SCHULTZ.....</b>	<b>15</b>
<b>5. QUESTIONS - REPONSES .....</b>	<b>17</b>

### ORGANISER UNE MANIFESTATION ECO RESPONSABLE

#### AGIR SUR SA MANIFESTATION : pistes d'actions à mettre en œuvre

- Nommer dans l'association un responsable « développement durable »
- Prévoir une équipe environnement pendant la fête
- Sélectionner des prestataires écoresponsables et signer un cahier des charges avec eux
- Utiliser des produits d'entretien éco labellisés
- Partager et mutualiser, louer le matériel
- Privilégier les objets recyclables ou biodégradables
- Mettre en place toutes les facilités pour les personnes à mobilité réduite (circulation et parking)
- Etre attentif au bien-être, à la santé et à la protection des bénévoles
- Mettre en œuvre des actions pour diminuer les impacts du public sur le milieu naturel ; prévoir des cheminements délimités sur les parkings naturels
- Limiter la quantité des déchets, les trier et les évacuer
- Utiliser des gobelets, assiettes et couverts réutilisables, et donc utiliser de la vaisselle lavable
- S'agissant de la communication, optimiser les quantités et les formats des imprimés, limiter l'emploi des couleurs et choisir un imprimeur qui s'est engagé en faveur de l'environnement
- Remettre en état les lieux naturels dégradés
- Utiliser une signalétique réutilisable
- Optimiser la communication dématérialisée
- Sensibiliser les bénévoles et les visiteurs au gaspillage alimentaire
- Utiliser un maximum d'ingrédients locaux ou régionaux pour limiter les transports
- Optimiser les quantités alimentaires commandées et redistribuer les produits non consommés
- Veiller à ne pas gaspiller l'énergie en réduisant l'usage des groupes électrogènes et en utilisant des éclairages à basse consommation
- Enfin, informer le public sur les dispositifs mis en place.

## L'ÉQUIPE DES INTERVENANTS



De gauche à droite : Juliette TOURON, Pierre MULLER, Pascal SCHULTZ, Roland SIMON

Pour traiter les thèmes choisis de ce colloque,

**Pascal SCHULTZ**, Vice-Président de la RONDE des fêtes, Avocat Général Honoraire et modérateur de ce colloque

a fait appel aux compétences de deux intervenants, dont la mission était d'apporter leurs compétences, des conseils, de répondre précisément aux questions que se posent les organisateurs, de les rassurer en leur apportant des réponses pratiques.

### **Pierre MULLER**

*Responsable de l'Association EcoManifestations Alsace*

a expliqué le contexte environnemental général et les enjeux du développement durable. Il a également donné des pistes d'actions pour améliorer la situation et organiser une Eco-manifestation

### **Juliette TOURON**

*Chargée de Mission Prévention des Déchets*

*SM4 (Syndicat Mixte de Prévention et Traitement des Déchets du Secteur 4)*

a expliqué comment une collectivité peut accompagner les organisateurs de manifestations dans leurs actions en faveur du développement durable, en illustrant son propos par des exemples d'actions et d'accompagnement menés par le SM4

### **Pascal SCHULTZ**

*Vice-président de la RONDE des fêtes, Avocat Général honoraire et spécialiste en droit associatif*

a développé le concept de développement durable à partir de 2020 et son application aux situations concrètes vécues par les associations et les collectivités

# INTRODUCTION

> **Pascal SCHULTZ**

Voilà en un titre tout un programme !

Mais pour bien comprendre le sujet, il est ici essentiel de donner une définition courte et simple de ce qu'est le développement durable.

Le développement durable est l'idée que les sociétés humaines doivent vivre et répondre à leurs besoins sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins. Plus communément, on peut dire qu'il faut se préserver de piller la terre, de saccager l'environnement, de consommer sans mesure, etc... tout simplement pour garantir à nos enfants, nos petits-enfants, nos arrière-petits-enfants, un cadre de vie et d'existence nécessaire à leur épanouissement.

Concrètement le développement durable est une façon d'organiser la société de manière à lui permettre d'exister sur le long terme.

Cela implique de prendre en compte à la fois les impératifs présents mais aussi ceux du futur comme la préservation de l'environnement et des ressources naturelles ou l'équité sociale et économique.

Le développement durable se situe au carrefour de trois piliers : l'économie, le social et l'environnement.

C'est une notion qui est née au début des années 1970 et 1980. Elle est issue de la première Commission sur l'environnement et le développement de l'ONU au travers d'un rapport BRUNTLAND de 1987.

Elle a pris de l'importance face à la multiplication des crises écologiques et leurs conséquences sur les sociétés humaines. Il est apparu indispensable après des atteintes résultant du réchauffement climatique, de l'existence d'une couche d'ozone, de la disparition de la biodiversité, d'assurer nos besoins sans détruire notre écosystème.

Rapidement la problématique est devenue politique. En pratique, ce sont les politiques publiques mises en place par les gouvernements qui prendront en compte les problématiques environnementales et sociales.

Pour perdurer, on prend à présent, conscience qu'il faut préserver les ressources et les espaces naturels, mais aussi fonder une société plus juste et plus égalitaire.

Cette volonté politique passe par la transition énergétique, la protection de la biodiversité, la politique d'économie circulaire, la réduction des pollutions, la rénovation des logements, ...

Il est certain que l'avenir passera par la responsabilité sociale de l'entreprise, l'efficacité énergétique, le bilan carbone et l'éco-conception.

Pour nous consommateurs, la traduction du développement durable en action est la consommation responsable. Dans les faits, il s'agit d'adopter des comportements plus écologiques et plus solidaires au quotidien, de mieux vivre et de mieux consommer pour limiter les impacts sur l'environnement.

L'action de la RONDE des fêtes participe à cette volonté de partager avec les nombreuses associations et communes qu'elle fédère, des principes simples, peu coûteux et pertinents, pour assurer, dans le cadre des fêtes et malgré les débordements d'enthousiasme qu'elles génèrent, une existence plus respectueuse de notre cadre de vie afin d'assurer notre mieux vivre et que nos descendants ne puissent déplorer notre incurie.

Pour animer ce colloque, nous avons fait appel à deux personnalités remarquables, que plusieurs d'entre vous ont déjà côtoyées ou contactées, car elles sont, dans leur domaine, des références sur le plan régional. Dans l'ordre des exposés, vous aurez le privilège d'entendre un homme que l'on a beaucoup de peine à rencontrer tellement son emploi du temps est chargé ; je veux parler de Pierre MULLER, qui est le responsable de l'Association EcoManifestations Alsace (EMA), dont le siège est à Sélestat.

Vous serez ensuite séduits par le charme de Juliette TOURON, chargée de mission Prévention des déchets SM4 (Syndicat Mixte N°4), qui est la reine de la prévention et de l'élimination de nos déchets sur une partie du Haut-Rhin. Elle a son siège à Cernay.

Je clôturerai les débats en rappelant brièvement certaines contraintes réglementaires s'imposant à tous et je tâcherai de livrer un catalogue non exhaustif des bonnes pratiques destinées à mieux assurer le développement durable de notre société du 21<sup>e</sup> siècle.

# 1. LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL GENERAL ET LES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

> Pierre MULLER

## 1.1. Présentation de Eco-Manifestations Alsace (EMA)

Éco-Manifestations Alsace assure, depuis 2011, la promotion de la culture éco-responsable dans le cadre général du développement durable auprès des organisateurs (collectivités, associations, entreprises...) de manifestations de tout type (culturelles, sportives, populaires, institutionnelles...).

La principale mission d'EMA est de conseiller et d'accompagner les organisateurs de manifestations dans leur démarche environnementale et plus généralement dans un cadre de développement durable.

### Les missions d'EMA :

- Conseiller les structures désirant intégrer des pratiques éco-responsables à l'organisation de leurs événements ;
- Proposer des outils pour faciliter l'adoption de ces pratiques (annuaire des éco-prestataires régionaux, guides et fiches pratiques en ligne, fiches « graines d'écomanif », pictogrammes...)
- Développer des services de location et de lavage de gobelets réutilisables ;
- Former des équipes environnement ou les membres de l'organisation aux pratiques éco-responsables ;
- Animer des rencontres entre les différents acteurs concernés par la thématique.
- Labelliser les éco-manifestations engagées

### Extension des activités d'EMA à la Région Grand Est

Depuis 2011, Éco-Manifestations Alsace développe son activité de conseil et d'accompagnement des organisateurs de manifestations vers une démarche globale de développement durable en Alsace.

Constatant l'absence de structures équivalentes en Lorraine et Champagne Ardenne, EMA a souhaité étendre ses missions dans la nouvelle région afin de répondre avec cohérence, efficacité et proximité aux demandes des organisateurs qui souhaitent prendre en compte la dimension économique, sociale et environnementale de leur manifestation.

C'est grâce au soutien financier de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie Grand Est (ADEME) et la région Grand Est dans le cadre du programme Climaxion que le projet Eco-Manifestations Réseau Grand-Est (EMeRGE) est possible.

## 1.2. Eléments de contexte

### Agir pour l'environnement : une obligation réglementaire ou morale ?

Le monde vit de plus en plus vite, de plus en plus fort. Mais jusqu'où pouvons-nous aller avec des impacts de plus en plus importants ? Comment la planète peut-elle absorber notre impact ?

Il y a urgence à agir ! Nous avons atteint les limites physiques de notre planète !

Nous vivons dans un mode de surconsommation dans tous les domaines (matières, objets, transports, déplacements, etc) ; nous surconsomons les ressources naturelles de la planète : pétrole, charbon, gaz, sols, minerais, forêts, océans... la liste est longue.

Les conséquences sont graves pour la planète et les pollutions sont multiples : sols, rivières, océans... Le monde produit plus de 100 tonnes de déchets par seconde, qui ne sont pas traités. L'océan est devenu le 7<sup>e</sup> continent : une soupe de plastique. En 40 ans, 60% des espèces vivantes ont disparu.

Le plus grand défi de l'histoire de l'Homme d'aujourd'hui est de limiter le réchauffement climatique, au plus vite.

Les réponses à apporter doivent être fortes. Nous sommes dans l'obligation d'agir !

Nous devons agir en tant que citoyen, mais aussi en tant qu'organisateur de manifestation !

## 2. AGIR SUR SA MANIFESTATION : LES PISTES D' ACTIONS POUR AMELIORER LA SITUATION

> Pierre MULLER

### 2.1. Agir sur sa manifestation

Une manifestation impose des impacts non négligeables sur son environnement :

- Fréquentation parfois importante
- Déplacements importants de personnes (voitures)
- Consommations
- Matériels
- Production de déchets
- Etc.

Par contre, les visiteurs sont en situation d'écoute lors des manifestations. C'est donc une opportunité pour sensibiliser un grand nombre de personnes. Il faut en profiter pour les informer des gestes de consommation, de tri, les sensibiliser sur les impacts de la mobilité, etc...

A travers des actes mis en place, une manifestation peut devenir exemplaire. Bien sûr, il faut aller le plus loin possible, mais pas à pas, en se fixant des objectifs réalistes et atteignables.

Dans l'idéal, **un éco-événement** est une manifestation qui :

- réduit ses impacts négatifs sur l'environnement
- soutient une économie sociale et solidaire
- associe des partenaires locaux
- facilite l'accès à tous
- promeut les valeurs d'un développement durable.

Les volets d'action pour tendre vers un éco-événement sont multiples, avec, au centre de l'ensemble la sensibilisation des citoyens :

- les déchets
- le transport
- les intrants
- l'eau
- l'énergie

#### 2.1.1 Agir sur les déchets

Les déchets sont nombreux sur le site d'une manifestation.

Le plus emblématique est le gobelet. Bien qu'ils soient pratiques et souvent offerts par les fournisseurs de boissons ou les sponsors, ils ne sont pas écologiques : pour sa fabrication 1 kg de plastique nécessite 2 kg de pétrole et sont très difficiles à recycler (le plus souvent, ils sont incinérés).

Enfin, ils se perdent facilement dans la nature et se retrouvent dans les forêts, les prés, les rivières...

Pourtant des solutions existent.

La solution la plus écologique est **le gobelet réutilisable**, à condition qu'il soit réutilisé au moins 7x. Son impact est même réduit de moitié à partir de 14 réutilisations. Plus il est utilisé, plus son impact environnemental est réduit.

Il apporte des avantages certains : il réduit le volume des déchets, réduit le temps de nettoyage du site et est plus agréable à l'usage.

Les contraintes : l'investissement de départ (achat des gobelets), le stockage (dans un endroit propre, sec...), le lavage et la gestion durant la manifestation (mise en place d'un système de consigne).

Les 3 premières contraintes peuvent être évitées en cas de location.

EMA a mis en place un réseau de plateformes de location et de lavage de gobelets réutilisables de 7 structures en Alsace, telles que Emmaüs à Sélestat et Haguenau, Envie à Mulhouse et Strasbourg...

Faire appel à ces plateformes de location permet de diminuer l'impact environnemental et de fournir du travail à des personnes en insertion. Les gobelets sont comptés et récupérés sales dans des caisses fermées. Le coût de ce service est de 6 à 8 centimes par gobelet.

Dans la même logique, il est possible de s'approvisionner complètement en vaisselle réutilisable : assiettes, couverts, barquettes à frites...

**Si le jetable est inévitable**, il existe des matériaux compostables, tels que le bois, le carton ou les plastiques biosourcés. Et pour les autres déchets, il faut recycler au maximum : verres, bouteilles en plastique, canettes en métal, papier non souillé, biodéchets...

Les visiteurs des manifestations peuvent être mis à contribution, et ainsi éduqués. Il suffit de leur mettre à disposition des poubelles, en indiquant ce qu'elles doivent contenir.

Penser aussi à composter les biodéchets. C'est un moyen très efficace pour réduire ses poubelles et les impacts de sa manifestation.

Par exemple :

La Fête du Monde de Saverne, en passant du jetable au compostable, a supprimé 6 conteneurs de 760 litres entre 2009 et 2014.

Le Marathon du Vignoble à Molsheim a remplacé progressivement les éponges jetables distribuées aux 10 000 coureurs par des systèmes de brumisateurs et la réutilisation des éponges nécessaires (ramassées, lavées et désinfectées). Cet effort représente une économie annuelle de 500€ pour l'organisateur et un énorme volume de déchets évité.

### **2.1.2 Agir sur les transports**

Une manifestation attire un grand nombre de visiteurs, mais il faut aussi tenir compte des déplacements des équipes d'organisation, de la livraison des matériels, etc...

Les objectifs à se fixer sont de réduire le nombre de déplacements et de privilégier des modes durables. Chaque kilomètre économisé préserve la planète et réduit l'effet de serre.

Il est possible de privilégier le covoiturage, par la mise en place d'emplacements privilégiés près de l'entrée, le vélo avec des parkings surveillés...

Si le site le permet, mettre en place des navettes qui limitent l'impact des voitures individuelles tout en simplifiant l'accès au site et le parking.

Pour que cela fonctionne, il est indispensable d'informer au maximum en amont : donner des informations : mode de transport disponible, horaires, accès, prix... lien vers un site de covoiturage

Appliquer les mêmes recettes aux organisateurs ! Covoiturage, usage du vélo...

### **2.1.3 Agir sur les intrants**

Les intrants sont caractérisés par « tout ce qui rentre » : tels que les supports de communication, le matériel nécessaire pour l'évènement, la restauration. Les objectifs pour les réduire :

- Limiter la consommation des ressources
- Réutiliser un maximum de choses
- Permettre le tri

#### **Les supports de communication**

Il est fortement conseillé de dématérialiser au maximum, en utilisant les moyens informatiques : emailing, inscriptions via des formulaires web, réseaux sociaux...

Quand le papier est incontournable, veiller à adapter et réduire les quantités imprimées, la taille du document, le grammage, et privilégier un papier avec un éco-label ou recyclé...

**Le matériel pour l'évènement** : éclairage, signalétique, gadgets, stand, moquette, etc

Privilégier les objets réutilisables, penser à louer plutôt qu'acheter, quand cela est possible, mutualiser, fabriquer soi-même...

**L'alimentation** : représente un enjeu énorme et des solutions multiples !

Sensibiliser les visiteurs sur le gaspillage alimentaire

Privilégier les productions locales et de saison, voire biologiques quand cela est possible.

Favoriser les contenants à grands volumes et les bacs réutilisables ou en matériaux naturels

#### **2.1.4 Agir sur l'eau**

L'eau est une ressource rare et précieuse. Il est indispensable de la préserver.

L'installation de toilettes sèches remplace les WC chimiques qui représentent une source de pollution importante (le plus souvent, ils sont au mieux vidés dans une station d'épuration, au pire directement dans les rivières).

#### **2.1.5 Sensibiliser les publics**

Une part essentielle de la réussite des actions mises en place réside dans la sensibilisation des différents publics en relation avec la manifestation : le public, les organisateurs et les bénévoles, les fournisseurs et les partenaires.

Il faut arriver à une prise de conscience collective afin de faire évoluer les pratiques.

Mettre en place des actions de communication : affichages, panneaux explicatifs,

### **2.2. Organiser une Eco-manifestation**

Dans ce domaine, il est prudent d'adopter la méthode dite des petits pas ! Il est important de prendre le temps que tous s'approprient la démarche et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Les étapes à suivre :

- Une volonté au départ
- Identifier un pilote pour le projet
- Choisir 1 ou 2 actions simples au début (réalistes, acceptables)
- Sensibiliser ou former les personnes impliquées
- Communiquer sur les actions mises en œuvre
- Après l'évènement ; faire le bilan avant d'augmenter les objectifs

Ne pas hésiter à faire appel à une équipe de bénévoles pour gérer les questions d'environnement et sensibiliser le public.

Les jeunes sont souvent concernés par la question et sont de bons relais. Ils peuvent constituer une « Green team » présente sur le site. Facilement identifiables à l'aide tee-shirt spécifique par exemple, ils peuvent orienter et expliquer les démarches entreprises au public.

### **2.3. La charte des éco-manifestations**

EMA propose une charte de labellisation qui permet de valoriser les actions mises en œuvre, de donner de nouvelles idées d'actions et d'offrir une progression.

Une centaine d'actions valorisables sont répertoriées dans 7 domaines d'actions :

- Alimentation
- Gestion globale
- Communication
- Sensibilisation
- Déchets
- Energie
- Déplacements

EMA propose **3 niveaux d'engagement** pour certifier et valoriser l'engagement d'une manifestation.

**La démarche est la suivante :**

- Prise de contact : un temps d'échange pour présenter la charte et le contexte de l'évènement
- Diagnostic : étape clé de la démarche, le diagnostic est réalisé quelques mois avant l'évènement. On y fait le point sur les pratiques existantes et celles que l'on pourrait mettre en œuvre.

- Le rapport de diagnostic complète les échanges et confirme le niveau atteint.
- La phase de mise en œuvre : l'organisateur a confirmé son engagement dans la charte et reçu le kit d'outils. C'est maintenant à lui de jouer et de mettre en œuvre les actions prévues dans les démarches. EMA est là pour aider durant cette phase.
  - Dernière validation des actions : 15 jours avant l'évènement, EMA actera les actions effectivement mises en œuvre pour mettre à jour les éléments de communication qui sont fournis.
  - Le grand jour : EMA viendra peut-être rendre visite, visualiser les actions, rencontrer les organisateurs et l'équipe environnement.
  - Bilan : un bilan pour tirer des enseignements et prévoir les actions d'amélioration de la prochaine édition !

En 16 mois, Eco-Manifestations Alsace a labellisé 68 évènements en Alsace !

### **Les Hopl'Awards**

Depuis six ans, Coze Magazine, l'agenda culturel alsacien, décerne les Hopl'Awards.

Ces distinctions, à travers 14 catégories, s'adressent aux artistes, associations, labels et institutions de la région.

Les objectifs des Hopl'Awards sont de cerner les tendances culturelles et artistiques de l'année écoulée, de récompenser les talents de la scène régionale et de déceler les révélations de demain.

Les seuls critères essentiels sont d'être originaire d'Alsace ou du moins d'y résider, d'y travailler et/ou d'utiliser l'Alsace comme support dans ses créations.

A noter la création de 2 nouvelles catégories en 2019, avec la participation de EMA : « manifestation la plus éco-responsable » et « coup de cœur éco-responsable ».

### **RENSEIGNEMENTS :**

Eco-Manifestations Alsace

1 place Saint-Georges

67 600 SELESTAT

<https://ecomanifestations-alsace.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/ecomanfalsace/>

Pierre Muller, Responsable de l'association

Tel : 06 48 35 69 71

Mail : [p.muller@ecomanifestations-alsace.fr](mailto:p.muller@ecomanifestations-alsace.fr)

### 3. EXEMPLE D'ACCOMPAGNEMENT PAR UNE COLLECTIVITE : LE SM4 ET PISTES D'ACTIONS

> Juliette TOURON

#### 3.1. Présentation du SM4

##### Présentation du SM4

Le Syndicat Mixte de traitement et de prévention des déchets ménagers du Secteur 4 du Haut-Rhin (SM4) intervient globalement à l'ouest du département du Haut-Rhin : la Communauté de Communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux constituent la limite Nord, et la Communauté de Communes Sud Alsace-Largue et une partie de la Communauté de Communes du Sundgau correspondent à la limite Sud.

Il regroupe 5 Communautés de Communes et un syndicat de collecte et de gestion des déchets, représentant un total de 135 communes de tailles très diverses et compte un peu plus de 154 000 habitants.

Le SM4 est en charge du traitement des déchets ménagers sur son territoire.

Ainsi, il traite les ordures ménagères résiduelles de l'ensemble de ses membres, les biodéchets issus des collectes séparatives et les encombrants pour les collectivités membres concernées. A ce titre, il est propriétaire d'une plateforme de compostage à Aspach-Michelbach et d'un centre de transfert.

Il n'a pas compétence pour la gestion des collectes (ordures ménagères ou recyclables) et les déchetteries.

Le syndicat assure également l'information des populations, la promotion et l'apprentissage de comportements en faveur de la réduction des déchets.

Il mène un programme d'actions de prévention : vers une réduction des déchets tant en quantité qu'en toxicité. Pour ce faire, il mène simultanément deux actions :

- information et formation du grand public : publication semestrielle d'un journal d'informations, tenue de stand d'information et d'animations, programme semestriel de visites, ateliers et conférences
- accompagnement des collectivités adhérentes et des associations du territoire dans leurs projets.

##### Qu'est-ce qu'un déchet ?

D'après la réglementation française, un « déchet » est défini comme suit : « Toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire. »

Il existe différents types de déchets :

- Les **déchets recyclables sont biodégradables (=biodéchets) ou non biodégradables**. Les premiers seront compostés, les seconds seront transformés en de nouveaux matériaux. Font partie de ces déchets recyclables : les papiers, les plastiques ainsi que la plupart des déchets apportés en déchetterie (métaux, bois, déchets verts, etc.)
- Les **ordures ménagères résiduelles** sont les ordures restantes lorsque le tri a été effectué
- Les **déchets ultimes** sont définis par la loi comme étant « un déchet résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux. » On y trouve par exemple les cendres des déchets incinérés, ou le « tout-venant » des déchetteries. Ces déchets sont enfouis en centre de stockage.

Lors d'une manifestation, des ordures ménagères et assimilées seront produites Ce sont les mêmes déchets que nous produisons à la maison, ils feront donc l'objet de plusieurs collectes séparées.

Pour cela, il convient de se renseigner auprès du service environnement de sa Communauté de Communes pour éventuellement pouvoir disposer de bacs spécifiques.

La majorité de nos déchets servent donc, aujourd'hui, à faire du compost, de nouveaux matériaux, ainsi que de l'énergie (électricité, chaleur), et tout cela est une bonne chose. Malgré tout, chaque produit que nous consommons a un impact sur l'environnement, tant lors de sa conception, que lors de son élimination.

En effet, lorsqu'ils sont jetés, nos déchets doivent être collectés par camion et traités en passant par une ou plusieurs unités de traitement. Ils parcourent donc un trajet très énergivore et cela a un coût.

### **3.2. Comment le SM4 peut soutenir les manifestations ?**

Une éco-manifestation, ou manifestation éco-responsable, est un évènement qui intègre en amont de son organisation les piliers du développement durable (environnement, économie, social) afin :

- de limiter les impacts liés à son organisation (déchets, rejets de CO<sub>2</sub>, eau, énergie, nuisances sonores...)
- d'ancrer sa manifestation localement, en échangeant et en intégrant les acteurs locaux dans l'organisation.

De nombreuses initiatives d'éco-manifestations voient le jour en France et les bénéfices constatés sont variés :

- Valorisation de l'image de l'association et de l'évènement, renforcement de leur notoriété
- Réalisation d'économies et optimisation des dépenses : « faire mieux avec moins »
- Réduction des impacts environnementaux sur le lieu de la manifestation
- Ouverture à de nouveaux réseaux et participation à l'économie locale

Chaque organisateur peut se lancer dans cette démarche environnementale de plus en plus recherchée par le grand public. Différents acteurs, collectivités ou associations peuvent les soutenir en leur proposant un accompagnement personnalisé, des ateliers, des visites, des conférences, des subventions, etc.

Notre territoire est dynamique et compte de nombreuses manifestations.

Le SM4, compétent dans la réduction des déchets, a la volonté de soutenir les associations dans l'organisation d'évènement « pauvres en déchets » en leur apportant un outil pratique et accessible.

C'est pourquoi un guide est en cours de création afin d'aider les organisateurs à réfléchir, en amont, à leur production de déchets et à mettre en œuvre des actions concrètes pour les réduire.

De plus, le SM4 propose un accompagnement aux manifestations, par le biais :

- d'un diagnostic de l'évènement sur les aspects « réduction déchets »
- suite au diagnostic établi, le SM4 propose un certain nombre de fiches action correspondant aux besoins de l'organisateur de l'évènement.

Chacune de ces fiches donnera des pistes d'actions afin de réduire la production de déchets sur la manifestation : achats responsables, communication, compostage, réduction du gaspillage alimentaire, sensibilisation et mobilisation, vaisselle réutilisable

#### **3.2.1 Des achats responsables**

Exemples d'actions :

- louer / mutualiser plutôt qu'acheter les équipements qui ne sont utilisés que une ou deux fois dans l'année, tels que tonnelles, vaisselles...
- privilégier les producteurs locaux et favoriser les produits de saison biologiques
- privilégier des produits labellisés respectueux de l'environnement
- privilégier des produits ou services provenant de structures d'insertion sociale (ESAT, structures de l'ESS)
- choisir des équipements durables, robustes, réparables, rechargeables, recyclables ou compostables.

#### **3.2.2 La communication**

La communication est primordiale et on peut en limiter son impact sur l'environnement.

Exemples d'actions :

- dématérialiser la communication
- optimiser le nombre de tirages papier
- mettre en place une communication réutilisable sur l'évènement (par exemple banderoles)
- bien choisir son imprimeur et ses supports (privilégier les imprimeurs labellisés « Imprim'Vert »®)

### **3.2.3 Le compostage**

Exemples d'actions :

- utiliser de la vaisselle compostable
- composter les déchets alimentaires : mise en place de poubelles spécifiques, bien identifiées grâce à un affichage explicatif sur chaque bac

### **3.2.4 La réduction du gaspillage alimentaire**

Exemples d'actions envisageables :

- sensibiliser les visiteurs au gaspillage alimentaire par des affiches ou une exposition  
Le SM4 prête des outils d'animations et d'expositions (jeux « Range ton frigo », « Ça rime à quoi » et exposition « Des bretzels à la poubelle ») ; soutient l'organisation d'évènements de sensibilisation (par exemple une « Disco Soupe » : mouvement solidaire et festif qui s'approprie l'espace public et collecte des rebuts alimentaires pour les transformer en soupe afin de sensibiliser au gaspillage alimentaire.)
- proposer des « Doggy Bag » si les visiteurs ne terminent pas leur assiette.

### **3.2.5 Sensibilisation et mobilisation**

Le SM4 peut animer un stand de sensibilisation du grand public lors des manifestations ou aider les organisateurs à mettre en place des outils d'informations et/ou former les bénévoles.

### **3.2.6 Vaisselle réutilisable**

Exemples d'actions :

- utiliser de la vaisselle réutilisable (système de consigne).  
Toute la vaisselle nécessaire est disponible en version réutilisable : assiettes, couverts, verres, barquettes de frites, etc
- privilégier la location d'une tireuse à bière plutôt que des canettes (des tireuses à limonade existent également). Ce système génère moins de déchets, notamment les bouteilles
- privilégier les grands contenants et servir individuellement : par exemple servir une boisson au verre (et non en canette / bouteille)

## **3.3 Exemples d'actions accompagnées ou réalisées par le SM4**

### **Attribution d'une aide financière sous forme de subvention**

Aide à l'achat et la mise en place de gobelets réutilisables pour le Handball Club Doller.

Utilisés pour leur club de façon hebdomadaire et également pour leurs évènements ponctuels, réduisant ainsi de façon conséquente, la quantité de déchets générés par l'utilisation de vaisselle plastique jetable.

**Mise en place de consignes sur le salon de la Récup'**, organisé par le SM4 à Soultz en juin 2018

**Subvention au Lycée du bâtiment à Cernay pour l'achat de gobelets réutilisables** : Bilan 2018 : pour 300 gobelets réutilisables achetés, 1 500 gobelets jetés évités.

Le SM4 recense actuellement les lots de gobelets réutilisables existants afin de les mutualiser sur le territoire. Il prête également gratuitement des gobelets pour les évènements via une convention de prêt.

### **3.4 Conclusion : Petit pas par petit pas ...**

Il est nécessaire d'avancer à son rythme, selon ses envies et ses capacités dans son quotidien, mais également lors de la manifestation que les organisateurs préparent.

Peut-être s'engageront-ils sur un, deux, trois gestes ou plus ... de réduction des déchets cette année. Quoi qu'il en soit, cela sera déjà remarquable s'ils vont jusqu'au bout de cette démarche.

En effet, n'oublions pas qu'une manifestation, ce sont les organisateurs, mais ce sont également des bénévoles, des adhérents, des visiteurs, des fournisseurs, ... Tant de personnes qui seront informées, sensibilisées, et / ou actrices sur ce geste mis en place et qui se souviendront que la manifestation est engagée dans la protection de l'environnement.

#### **RENSEIGNEMENTS :**

##### **SM4 : Syndicat Mixte à Vocation Multiple pour le Traitement des Déchets Ménagers du Secteur IV**

Adresse postale : 3 rue de l'industrie CS 10228 68704 CERNAY Cedex

Adresse des bureaux : 14 rue Poincaré 68700 CERNAY

Tél : 03 89 82 22 50 – Mail : [contact@sm4.fr](mailto:contact@sm4.fr)

[www.sm4.fr](http://www.sm4.fr)

## 4. LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE A PARTIR DE 2020

> Pascal SCHULTZ

L'Etat a pour objectif de faire respecter les échéances fixées pour la prévention et la gestion des déchets dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Je rappelle encore que le plan régional déchet sera en consultation au cours du prochain mois de mai.

L'Etat met en œuvre le plan ECOPHYTO 2015-2025 pour réduire la pollution pour des produits phytopharmaceutiques de 25% de la consommation à l'horizon 2020 et de 50% en 2025.

Après la loi du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, la loi du 17 août 2015 pour la transition énergétique, la préservation de la santé humaine et l'environnement et de lutte contre le changement climatique par son article 70, a fixé des normes, notamment en matière de déchets, d'utilisation de matériaux issus de ressources naturelles renouvelables gérées durablement et issus de recyclage, la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire et édicté des normes chiffrées à atteindre en 2020 (modifiant l'article L541-1 du code de l'environnement).

Pour ce qui concerne plus directement des activités festives, il a été fixé par ce texte :

- Une réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés par habitant par rapport à 2010 et 65% de valorisation matière
- La généralisation d'ici 2025 du tri à la source des biodéchets pour tous ceux qui produisent des déchets
- Une extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques d'ici 2022
- L'interdiction d'utilisation de la vaisselle jetable à partir de 2020.

Nous avons à réaliser d'importants progrès dans les domaines de l'environnement, sachant que plusieurs autres pays européens ont des taux de valorisation et des taux de recyclage nettement plus importants que les nôtres, étant souligné que nous ne récupérons aujourd'hui de l'énergie qu'à partir de 34% des déchets traités.

Comme vous l'avez entendu, l'avenir est aux « éco-événements ». Dans ce cadre, il vous est recommandé d'engager votre fête dans une démarche de développement durable.

La RONDE des fêtes envisage dans le cadre de l'un des événements qu'elle organise, de signer la charte d'engagement des écomanifestations proposées par EcoManifestations Alsace EMA pour démontrer sa volonté d'apporter sa contribution au développement durable qui est notre seul avenir.

Dans cet esprit, nous vous faisons la recommandation de faire de votre fête un événement avec une démarche de développement durable et de mettre en œuvre tous les moyens pour concilier l'organisation de votre fête avec la préservation de l'environnement.

Je vous livre à présent une série non exhaustive d'actions que vous pouvez facilement entreprendre et qui vont dans le sens du développement durable et aussi de la préservation de l'environnement. J'ai pris le soin, connaissant les difficultés financières auxquelles les associations sont de plus en plus confrontées, de sélectionner les actions qui me paraissent nécessiter l'engagement financier le plus léger.

Vous pouvez ainsi :

- nommer dans votre association un responsable « développement durable »
- prévoir une équipe environnement pendant la fête
- sélectionner des prestataires écoresponsables et signer un cahier des charges avec eux
- utiliser des produits d'entretien éco labellisés
- partager et mutualiser le matériel utilisé (il doit être réalisé une réflexion à hauteur de la ronde des fêtes à cet effet)
- privilégier les objets recyclables ou biodégradables
- mettre en place toutes les facilités pour les personnes à mobilité réduite (circulation et parking)
- être attentif au bien-être, à la santé et à la protection des bénévoles
- mettre en œuvre des actions pour diminuer les impacts du public sur le milieu naturel ; prévoir des cheminements délimités sur les parkings naturels
- limiter la quantité des déchets, les trier et les évacuer
- utiliser des gobelets, assiettes et couverts réutilisables, et donc utiliser de la vaisselle lavable

- s'agissant de la communication, optimiser les quantités et les formats des imprimés, limiter l'emploi des couleurs et choisir un imprimeur qui s'est engagé en faveur de l'environnement
- remettre en état les lieux naturels dégradés
- utiliser une signalétique réutilisable
- optimiser la communication dématérialisée
- sensibiliser les bénévoles et les visiteurs au gaspillage alimentaire
- utiliser un maximum d'ingrédients locaux ou régionaux pour limiter les transports
- optimiser les quantités alimentaires commandées et redistribuer les produits non consommés
- veiller à ne pas gaspiller l'énergie en réduisant l'usage des groupes électrogènes et en utilisant des éclairages à basse consommation
- enfin, informer le public sur les dispositifs mis en place.

Dans la mise en œuvre d'une telle démarche écoresponsable, le rôle des maires est très important. Par son pouvoir de police, par les personnels qu'il dirige et qu'il peut mobiliser, par les matériels dont la commune dispose, par les services techniques qu'il peut mettre à disposition, le maire peut avoir une influence déterminante non seulement pour assurer l'ordre public mais surtout pour préserver l'environnement de sa commune et apporter une contribution déterminante au développement durable.

## 5. QUESTIONS - REPONSES

**Joseph Kammerer, Maire de Logelheim s'étonne du manque d'harmonisation des codes couleur pour le tri des déchets. Les personnes peuvent être perdues d'une commune à l'autre, car les couleurs changent.**

Pierre Muller explique que l'Etat a décidé d'unifier les codes couleur. En attendant, une bonne signalétique peut palier à ce manquement : par exemple, écrire clairement la destination des bacs ou des poubelles

**Jean-Daniel Reber, Marché de Noël de Riquewihr, se pose la question de savoir si des barquettes à frites réutilisables existent ?**

Le comité des fêtes utilise des gobelets réutilisables depuis 2011 (Ecocup).

Pierre Muller affirme que des barquettes à frites réutilisables sont disponibles.

Plus les organisateurs solliciteront les fournisseurs, plus l'offre va s'étendre et devenir plus abordable. L'application de la loi interdisant le plastique jetable, va bousculer les choses et les habitudes des uns et des autres

**Agnès Simler, Marché de Noël de la Sainte Lucie à Grussenheim, s'interroge sur l'impact de la nappe de table fournie par la RONDE des fêtes**

Roland Simon explique que la nappe de table de la RONDE des fêtes, en plus de protéger les tables, constitue le vecteur de promotion le plus important dans une fête. Elle permet de faire le relais entre deux manifestations et d'attirer les visiteurs d'une fête à l'autre.

La nappe de table est un film en plastique qui peut être recyclé ! Il faut le débarrasser des principaux déchets (couverts, serviettes, grosses miettes) et l'apporter à la déchetterie qui le placera avec les films plastiques. Bien trié, le film sera refondu et transformé en sacs poubelles par exemple.

Pierre Muller explique qu'il faut relativiser l'impact de la nappe de la table.

Même si une manifestation utilise 1 km de nappe, cela représente un maximum de 50 kg de plastique, soit l'équivalent de 2 pleins de gasoil dans une voiture !

Comme évoqué dans son exposé, il y a énormément d'actions à mener et il ne faut pas se focaliser sur un déchet. On peut agir ailleurs.

**Jean-Marie Ambiehl, Fête du Cochon de Ungersheim, s'interroge sur la façon de remplacer la vaisselle en plastique jetable en 2020.**

La vaisselle jetable peut facilement être remplacée par de la vaisselle réutilisable.

Lors des fêtes les plus paisibles, elle peut aussi être remplacée par de la vaisselle en porcelaine.

Les intervenants mettent en garde contre l'usage du verre qui peut représenter un danger (verres, coupes, bouteilles).

Jean-Luc Flesch rappelle qu'en Allemagne tout est consigné, y compris les assiettes et les couverts.

Les gobelets en carton ne sont pas mieux pour l'environnement que ceux en plastique jetable, à moins d'utiliser ceux en matière compostable.

**Où trouver des toilettes sèches ?**

Les toilettes sèches peuvent être louées de la même façon que les toilettes chimiques. Le prix est comparable, et dépend du service commandé.

Par exemple : Ecoterre à Strasbourg (antenne à Mulhouse) <https://ecoterre.fr/>

Certaines communes ou groupements peuvent en mettre à disposition des organisateurs : la commune de Guebwiller par exemple. Il faut prendre contact avec le service environnement des Communautés de communes.

## 6. CONCLUSION

Notre planète est en danger, tous les baromètres le montrent !

Il est urgent d'agir en tant que citoyen bien sûr, mais aussi en tant qu'organisateur de manifestations, aussi bien du côté des bénévoles que des élus.

Une manifestation regroupe plusieurs publics : les organisateurs, les fournisseurs et les visiteurs. Chacun peut agir à son niveau.

Pour organiser une manifestation plus éco-responsable, les pistes d'actions en faveur du développement durable sont nombreuses et ne sont pas forcément onéreuses.

Le plus important est d'avancer à son rythme et selon ses capacités. Lors de chaque manifestation, il est essentiel de s'engager à réduire les déchets et d'aller jusqu'au bout de la démarche, tout en sensibilisant les publics sur les actions menées.



A l'occasion de ce colloque, la RONDE des fêtes a réalisé une affiche de prévention afin d'encourager les organisateurs et les visiteurs à trier leurs déchets. Elle sera affichée lors des manifestations adhérentes à la RONDE des fêtes durant cette année 2019.

Un modèle de verre en plastique dur et réutilisable à l'effigie du colloque a été remis aux participants.



La RONDE des fêtes œuvre depuis plus de 35 ans à soutenir l'organisation des fêtes afin que celles-ci puissent pérenniser le bien vivre dans notre société et transmettre nos traditions aux générations futures. Dans cette optique, la RONDE est constamment en rapport avec les élus et l'administration pour les rendre attentifs aux difficultés que rencontrent les organisateurs qu'elle informe constamment des règles en vigueur.

Il s'agit là d'un véritable partenariat dynamique qui contribue incontestablement au développement durable.

## NOS PARTENAIRES

